

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	1 ^{er}
Nom de site	29_ROUSSEAU_75001	Numéro	75101_004_02
Adresse du site	29, rue Jean-Jacques Rousseau	Hauteur	R+7 (27m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Bouygues présent (0°, 105° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	18/03/2021
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	08/08/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	08/10/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble émettant sur la fréquence 3500 MHz pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Remplacement des 3 antennes existantes pour la 3G/4G/5G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) par 3 nouvelles antennes émettant à ces mêmes fréquences (faisceaux fixes) et ajout de 3 nouvelles antennes émettant à la fréquence 3500 MHz (5G) (faisceaux orientables), orientées vers les azimuts 20°, 140° et 250°		
Distance des ouvrants	Porte d'accès terrasse à 2m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 20° : R+8 Azimut 140° : R+6 Azimut 250° : R+7
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 20° < 5V/m ; 140° < 4V/m ; 250° < 3V/m 5G : 20° < 4V/m ; 140° < 3V/m ; 250° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Dans les azimuts 20° et 140° : 31,55m pour les antennes à faisceaux fixes et 32,60m pour les antennes à faisceaux orientables Dans l'azimut 250° : 29,25m pour les antennes à faisceaux fixes et 30,30m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les nouvelles antennes sont maintenues de même teinte que le matériel présent : celle de la façade de l'immeuble
Zone technique	

Date :

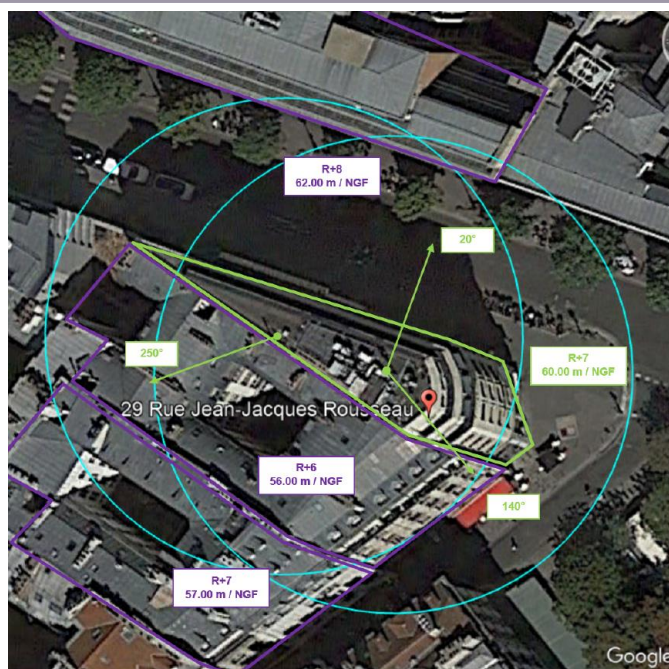
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable
		☐
		Défavorable
		☐
		Ne se prononce pas
		☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

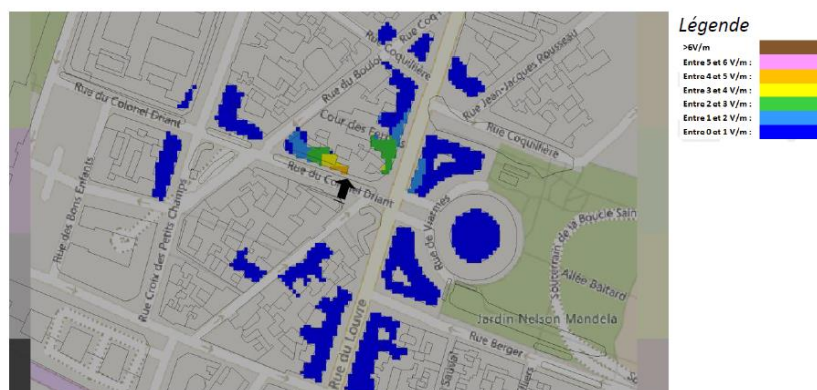
PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



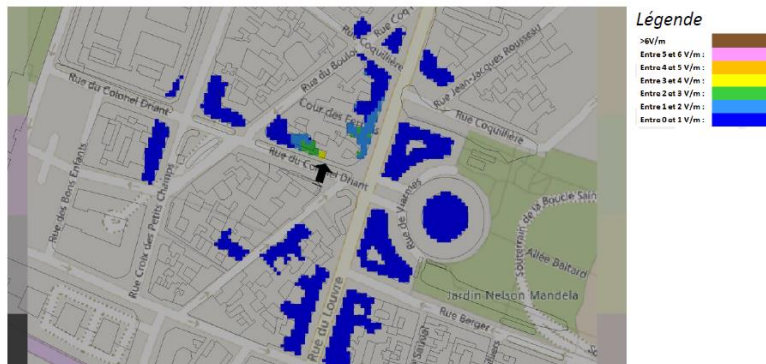
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 20°	Azimut 140°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.

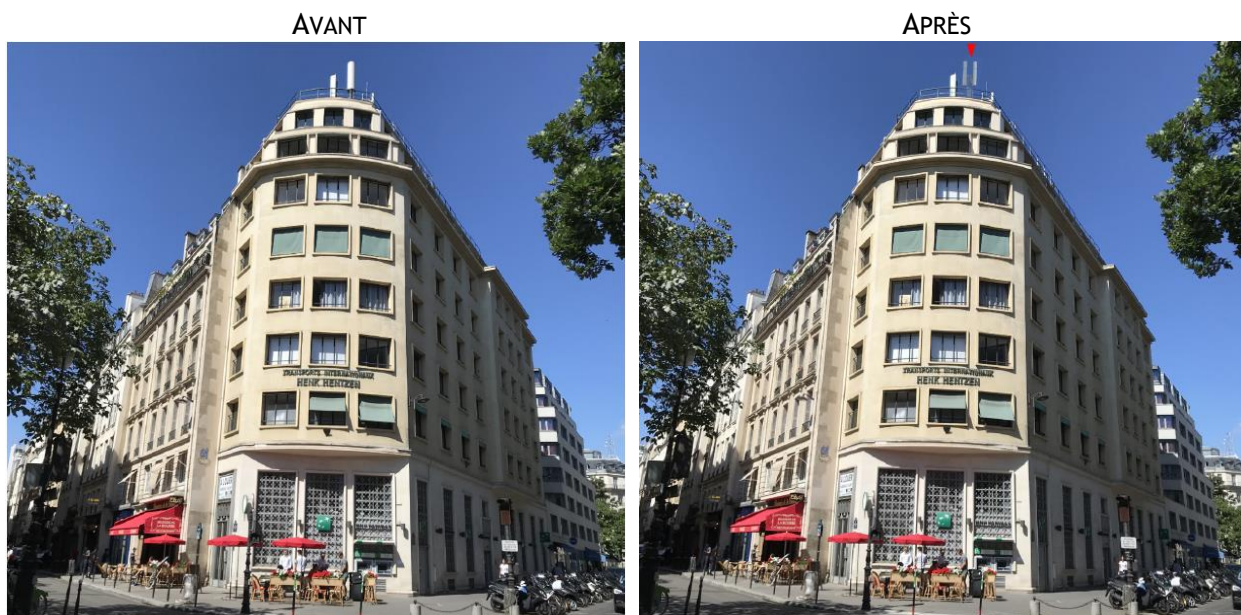


Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 20°	Azimut 140°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après



Vue des Azimuts

Azimut 20°



Azimut 140°



Azimut 250°

